

MAIRIE DE FERRIERES SUR SICHON

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2012

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 16 mai 2012, à 20 heures, sous la présidence de Jean-Marcel LAZZERINI, maire.

Présents : LAZZERINI Jean-Marcel, LAFAYE Jean-René, FRADIN François, BASMAISON Daniel, GRELIER Jacky, BASMAISON Odile, BLETTERIE Jean-Paul, DEHE CASTERA Anne (entrée à 21 h), DESBATISSE Michel, DUZELLIER Pierre, GITENAY Pierre, MOULINOUX Laurent, POYET Pierre, RIAUX Caroline, SAINT ANDRE Bernard.

1. GESTION DU CAMPING ANNEE 2012

Le maire informe qu'à la suite de la recherche de candidatures pour assurer la gestion du camping pour la saison 2012, un seul postulant s'est fait connaître. Il s'agit de Mme Joëlle FLEURY demeurant au bourg.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de recruter cette personne pour assurer la gestion du terrain de camping de juin à septembre prochains.

2. PERSONNEL ECOLE RENTREE SCOLAIRE 2012

Le maire indique que la personne, sous contrat aidé, qui est aujourd'hui en complément du personnel municipal au sein de l'école communale, sera absente pour maternité, au cours de son contrat. Cette situation conduit le conseil municipal à anticiper son arrêt et à mandater le maire afin qu'il dépose une offre d'emploi répondant aux critères des contrats aidés du type CUI CAE et correspondant aux tâches à exécuter, auprès de la Mission locale ou de Pôle Emploi.

3. ENCAISSEMENT CHEQUE ASSURANCE GROUPAMA, TEMPETE

En décembre 2011, lors d'un sérieux coup de vent, la toiture de l'église a subi des dégâts importants, notamment sur la partie recouvrant la nef. Des réparations provisoires ont été effectuées par l'entreprise locale de couverture et, à la demande de la société d'assurances, un devis de réparations a été présenté. Après la visite de son expert, la société d'assurances vient de transmettre à la commune un chèque de 13 893,51 € afin de procéder aux réparations. Le conseil municipal autorise le maire à encaisser cette somme et à demander l'intervention de l'entreprise RIBOULET Frères pour réparer le sinistre.

4. TRAVAUX DE VOIRIE 2012

Les travaux de voirie de cette année concerneront le chemin de Becouze, près du pont sur le Terrasson, le chemin de Becouze à Plaidit, celui du Moulin des Thons à Plaidit, celui de La Corre et le chemin de Glozel. Un devis chiffré sera sollicité. Il comprendra aussi une option pour la réfection du chemin de Bargeonnière qui nécessite un matériel adapté en raison de son étroitesse ; sa réalisation n'interviendra que si des fonds restent disponibles parmi l'enveloppe prévue.

Pour le programme de l'an prochain, la commission ad hoc se réunira samedi 19 mai à 9 h 00 et procédera à des visites sur sites.

5. DECISION MODIFICATIVE

Le maire informe, qu'à la demande du Trésor Public, il y a lieu de procéder à un mouvement d'écritures entre 2 comptes, pour un montant de 1 312 €, afin de tenir compte de divers amortissements. Le conseil municipal entérine cette modification.

6. BUREAU ELECTIONS LEGISLATIVES

La pré-organisation des bureaux de vote pour les élections législatives est définie ; les conseillers municipaux qui voudraient déroger aux heures arrêtées devront convenir d'un arrangement avec un de leurs collègues.

8 h à 10 h : Mme Caroline Riaux (1^{er} tour) ou Mme Anne Dehé Castera (2nd tour), MM. Jean-Paul Bletterie et Michel Desbatisse.

10 h à 12 h : Mme Odile Basmaison, MM. Daniel Basmaison et Jacky Grelier.

12 h à 14 h : MM. Pierre Duzellier, Jean-René Lafaye et Bernard Saint-André.

14 h à 16 h : MM. Pierre Poyet et Jean-Marcel Lazzérini.

16 h à 18 h : MM. François Fradin (2nd tour), Laurent Moulinoux et Pierre Gitenay.

7. AFFAIRES DIVERSES

- courrier de M. le Directeur de l'école :

Ce courrier, reçu ce jour, répond aux questions que se posait le conseil municipal lors de sa dernière séance du 27 mars 2012 au sujet d'une prestation effectuée à l'école communale par une intervenante extérieure et mandatée par le Centre Social Rural de la Montagne Bourbonnaise.

Le conseil municipal, satisfait des documents fournis, décide de prendre en charge les frais exposés à hauteur de 50 % soit un montant arrondi à 50 €.

- proposition de confection d'un blason héraldique pour la commune :

La mairie a récemment reçu une proposition émanant d'un héraldiste qui offre gratuitement ses compétences pour réaliser un blason pour notre commune. Ce dossier, présenté par François Fradin, retient l'attention du conseil municipal. Afin d'examiner les éléments qui pourraient composer ce blason, la commission « communication » se réunira le samedi 23 juin, à 10 h, à la mairie.

- site internet :

Les conseillers municipaux en charge du développement du site internet indiquent qu'ils n'ont plus d'écrits ou d'éléments pour alimenter la rubrique « Ces Farréauds mémorables ». Ils invitent les familles ou personnes concernées à communiquer leurs informations aux élus en charge de la mise à jour du site.

- chemin de Thévenet à Terrasson :

Michel Desbatisse rappelle que ce chemin communal nécessiterait un nivellement afin d'éviter aux caisses des véhicules de toucher la partie centrale. Le maire fera intervenir les employés municipaux pour remédier à ce problème.

- fête des mamans ayant eu un enfant en 2011 et remise des livrets de caisse d'épargne par La Poste :

Cette cérémonie se tiendra le dimanche 3 juin 2012, à 11 h, au théâtre des Masques.

- fleurissement du bourg :

La commission « fleurissement » fixe comme date de principe le lundi 28 mai.

La séance est levée à 21 h 30

Compte-rendu vu par le Maire

Les Rédacteurs : Pierre POYET et François FRADIN

Affichage le 22 mai 2012